

HUITIÈME SECTION

DU MEMBRE INFÉRIEUR

Les *membres inférieurs* sont destinés à supporter le poids du corps et doivent, pour cela, réaliser plusieurs conditions indispensables : offrir la même longueur de chaque côté, ne pas fléchir sous le poids, et présenter une résistance égale à droite et à gauche ; ils doivent être rectilignes et composés de segments mobiles les uns sur les autres. Sans ces conditions, la station debout est impossible, ou bien la marche est défectueuse et s'accompagne de claudication.

Ces considérations doivent toujours guider le praticien dans le traitement des fractures et des affections articulaires. Le membre supérieur étant surtout un organe de préhension et le membre inférieur un organe de sustentation, le premier a pour partage la mobilité et le second la solidité : aussi, lorsqu'il est nécessaire de les immobiliser l'un ou l'autre, l'attitude doit-elle être celle qui leur permet le mieux de remplir ultérieurement leurs fonctions. En cas de raideur ou d'ankylose, cette attitude est la flexion du coude à angle droit, et même à angle aigu, pour le membre supérieur, et la rectitude absolue pour le membre inférieur. Qu'il y ait une flexion, même légère, de la cuisse sur le bassin, ou de la jambe sur la cuisse, ou du pied sur la jambe, la marche est difficile, il y a claudication ; elle devient impossible si la flexion est très prononcée.

La règle de conduite impérieuse qu'il convient de suivre dans toutes les affections du membre inférieur est donc de le redresser d'abord, s'il n'est pas droit, et de le maintenir absolument droit dans le cours du traitement. L'ankylose est toujours une chose fâcheuse, sans doute, mais, ce qu'il faut éviter par-dessus tout, c'est l'ankylose angulaire ; une jambe de bois est préférable à une jambe ankylosée à angle droit sur la cuisse ; une ankylose rectiligne, au contraire, est un mode de guérison souvent enviable. Il dépend presque toujours du chirurgien, à condition toutefois d'intervenir au début de l'affection, d'obtenir ce résultat.

Qu'un membre supérieur soit plus court que l'autre, s'il a conservé toute sa mobilité, le malade n'en éprouve que peu ou pas d'inconvénient ; mais il n'en est pas de même du membre inférieur ; aussi, doit-on faire tous ses efforts pour lui rendre et lui conserver sa longueur normale dans les fractures.

Le membre inférieur est, ainsi que le supérieur, composé de quatre segments qui sont : la *hanche*, la *cuisse*, la *jambe* et le *pied*. Entre ces divers segments existent des articulations qui leur permettent de se mouvoir l'un sur l'autre et constituent autant de régions intermédiaires ; ce sont : les articulations *coxo-*